

Public

Ce dispositif s'adresse uniquement à des salariés ou agents de la fonction publique, en plan de formation, période de professionnalisation ou congé individuel de formation...

Option Logistique hospitalière

Il peut s'agir de personnels du secteur hospitalier public ou privé, relevant de services généraux ou techniques et en charge du secteur logistique, de responsables de magasinage, d'infirmier(e)s ou surveillant(e)s généraux, de préparateurs en pharmacie envisageant une évolution interne...

Option Systèmes d'information logistique - supply chain

Il peut s'agir de personnels du secteur privé appartenant à la fonction logistique ou souhaitant y accéder.

Pré-requis

La formation est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau III (Bac +2) : DEUG, BTS, DUT...

En fonction de l'expérience professionnelle et/ou d'acquis personnels, une validation d'acquis pour accéder à la formation peut être demandée par les personnes titulaires d'un diplôme de niveau IV (Baccalauréat).

Accès

Le dépôt de candidature pédagogique est à effectuer auprès du secrétariat du Service Universitaire de Formation Continue de Bourgogne (SUFCOB) 3 mois avant le début de la formation.

L'admission est prononcée après examen de dossiers et entretien éventuel.

Les dossiers de rémunération et de prise en charge des frais de formation sont élaborés avec les candidats par le SUFCOB.



Dispositif

La formation se déroule sur un an et demi, à compter de janvier, sous la forme de regroupements de 3 jours par mois (les mercredi, jeudi et vendredi de la 1^{re} semaine de chaque mois) et sur une durée de 368 h.

Elle se déroule à Chalon-sur-Saône, et, le vendredi, pour l'option logistique hospitalière, à Dijon.

Une dispense de stage pratique peut être accordée pour les participants ayant une activité en rapport avec la fonction logistique.

Validation

La formation est validée par un diplôme national de niveau II : la licence professionnelle logistique.

Coûts de formation

Frais de formation : 4 800 €
+ droits d'inscription universitaire annuels



Contacts

Pour les questions pédagogiques

Institut Universitaire de Technologie
de Chalon-sur-Saône

- **DIRECTION IUT**
Pascal MAUNY
- **RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**
Agnès BASAILLE-GAHITTE
- **SECRÉTARIAT**
Delphine GRILLOT

1, allée des Granges Forestier
71 100 CHALON-SUR-SAÔNE

Tél. : 03 85 42 43 41 - Fax : 03 85 42 43 25
licencelog@iutchalon.u-bourgogne.fr

Pour les questions administratives

Service Universitaire de Formation
Continue de Bourgogne - SUFCOB

- **DIRECTION**
Franck HENDEL
- **INGÉNIERIE DE FORMATION CONTINUE**
Emmanuel SALEUR
- **SECRÉTARIAT**
Martine BAILLY

Esplanade Erasme
BP 27 877 - 21 078 - DIJON CEDEX

Tél. : 03 80 39 51 93 - Fax : 03 80 39 51 85
fcontinu@u-bourgogne.fr

www.u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Licence Professionnelle LOGISTIQUE

Options :

- *logistique hospitalière*
- *systèmes d'information logistique supply chain*

Formation continue





Devenir logisticien

La logistique est une fonction transversale. Les métiers ayant trait à la gestion des flux et les secteurs dans lesquels ils s'exercent sont divers.

Pour acquérir les compétences de logisticien, l'Institut Universitaire de Technologie de Chalon-sur-Saône propose des formations spécialisées :

- en logistique hospitalière
- en système d'information logistique supply chain

Elles sont accessibles aux personnes en activité, avec un dispositif de formation continue adapté.



Deux spécialisations

Logistique hospitalière

En confiant les aspects logistiques à des spécialistes, les établissements de soins permettent au personnel de santé de se recentrer sur le malade.

Le logisticien assure la qualité et la sécurité, depuis le fournisseur jusqu'au patient. Il gère le flux des urgences et du bloc opératoire, sans oublier les prélèvements, les produits sanguins, les produits pharmaceutiques. Mais la logistique en milieu hospitalier, c'est aussi la nourriture, la blanchisserie, la rotation des ambulances, la gestion des déchets...

Pour disposer de cadres logisticiens en établissements de soins et chez leurs fournisseurs ou prestataires, il est nécessaire que la logistique s'adapte au secteur de la santé.

Systèmes d'information logistique Supply chain

La gestion des flux d'information couplée au flux physique des marchandises est souvent la clé d'un système logistique performant.

De nombreuses entreprises se dotent ou sont équipées d'une nouvelle génération de logiciels, les « Efficient Ressources Planning » (ERP). Le développement des communications permet l'émergence d'un nouveau « commerce électronique », créant des circuits logistiques nouveaux par rapport à la distribution traditionnelle.

Pour proposer ou concevoir de nouvelles organisations, il est nécessaire de maîtriser les outils informatiques et tous modes de communication, pour les adapter aux systèmes logistiques d'une entreprise.

Objectif de la formation

Logistique hospitalière

Former aux métiers de cadres logisticiens en milieu hospitalier (établissements de soins et leurs fournisseurs ou prestataires) et plus spécialement former à :

- gérer les flux spécifiques de patients, des urgences et du bloc opératoire, de matières (prélèvements, produits sanguins, produits pharmaceutiques, déchets...), de parcs automobiles et manutentions spécialisées,
- organiser la distribution interne des établissements de soins,

- mettre en place les NTIC* (EDI, codes barres, commerce électronique),
- assurer la qualité et la sécurité à un niveau de performance et d'efficacité depuis le fournisseur des établissements de soins jusqu'au patient,
- animer une équipe,
- gérer un projet selon une méthodologie et de manière autonome,
- analyser et résoudre un problème,
- répondre à un cahier des charges...



Systèmes d'information logistique Supply chain

Former aux métiers de cadres logisticiens à même d'engager l'entreprise dans des projets de système d'information logistique avec la direction des systèmes d'information, et plus spécialement former à :

- maîtriser les outils informatiques pour les adapter aux systèmes logistiques,
- concevoir et mettre en place la gestion des flux d'information d'un système logistique avec les informaticiens et sociétés de service d'ingénierie informatique (SIIL),
- utiliser à bon escient les NTIC* existant dans les systèmes logistiques,
- suivre l'évolution du marché des NTIC* et anticiper les technologies émergentes pour spécifier leurs apports dans les systèmes logistiques,
- animer une équipe,
- gérer un projet selon une méthodologie et de manière autonome,
- analyser et résoudre un problème,
- répondre à un cahier des charges.



* Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication

Programme de formation

Management, stratégie d'entreprise, marketing

- management • gestion sociale • systèmes logistiques et stratégie
- techniques d'enquête/marketing 46 heures

Contrôle de gestion et outils d'aide à la décision

- contrôle de gestion • aide à la décision 64 heures

Outils de communication, terminologie de la logistique

- recherche opérationnelle en informatique • qualité
- animation de réunion • anglais technique 44 heures

Achats, approvisionnements

- défis de la logistique • achats • approvisionnements
- Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) 52 heures

Option Logistique hospitalière

Économie de la santé et droit hospitalier

- économie de la santé • droit hospitalier
- comptabilité publique • marchés publics 52 heures

Logistique hospitalière, gestion du parc

- gestion parc flux de patients
- gestion flux de matières
- gestion parcs et transports spécifiques
- gestion parc transport matières
- mission de la logistique hospitalière
- mission de la pharmacie • droit de la pharmacie • qualité en milieu hospitalier
- codification • EDI en milieu hospitalier
- EDI Pharmacie • logistique hospitalière
- gestion de parcs spécialisés 96 heures

Autres

- visites • encadrement projet tutoré
- soutenance de mémoire 14 heures

Option Systèmes d'information logistique - supply chain

Analyse et conception des systèmes d'information

- conduite de projets
- systèmes d'information • ERP - ECR 64 heures

Réseaux et communication

- réseaux • communication et portails
- techniques et outils de développement
- entreprise étendue 80 heures

Autres

- visites • encadrement projet tutoré
- soutenance de mémoire 18 heures

Stage pratique

- 12 semaines - dispense pour les participants ayant une activité en rapport avec la fonction logistique.



Licence professionnelle Logistique

Spécialité Logistique Hospitalière

REFERENCE : 350FCI16

Plan de Formation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2016-2017

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Responsable pédagogique Agnès BASAILLE – GAHITTE / Tél : 03 85 42 43 41 IUT Chalon sur Saône agnes.basaille@u-bourgogne.fr	Assistante de formation Martine Bailly / Tél : 03 80 39 51 93 martine.bailly@u-bourgogne.fr Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	
Cette licence comporte 600h de cours (CM, TD, projet tuteuré) + 1 stage Les différents enseignements sont : management, stratégie, contrôle de gestion, aide à la décision, logistique, NTIC, recherche opérationnelle, anglais, logistique hospitalière, gestion de parc spécialisée, droit hospitalier, économie de la santé.	
OBJECTIFS	
Former des cadres logisticiens maîtrisant la législation des produits pharmaceutiques et la politique hospitalière	
PUBLIC	
▸ Salariés dans l'emploi ▸ Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi	
DISPOSITIFS	
La formation s'adresse aux salariés : ▸ Sur plan de formation ▸ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé) ▸ Dans le cadre du Compte Personnel de formation (CPF) ▸ En Congé Individuel de Formation (CIF) ▸ Dans le cadre du DIF ▸ A titre individuel	
PRE-REQUIS	
La licence professionnelle est ouverte aux étudiants titulaires d'un BAC+2 avec des connaissances de base en gestion et en bureautique. L'anglais est obligatoire. ▸ Par validation d'acquis professionnels et personnels (VAP) ▸ Par équivalence de diplôme (Diplômes étrangers...)	
MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS	
Présentiel, suivi de mémoire, suivi de stage. La formation est dispensée par des professionnels et des enseignants, des enseignant-chercheurs de	

l'université de bourgogne dans les domaines de :

- La logistique, les NTIC, la gestion.

Les professionnels sont des directeurs logistiques, des directeurs financiers d'établissement de santé, des ingénieurs logistiques, avocats.

FORMATEURS



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 600h sur 110 jours de cours (dont examens)
- Lieu de la formation : IUT de Chalon sur Saône, Centre Hospitalier William Morey, CHU de Dijon

MOYENS TECHNIQUES

Ordinateurs, salles équipées de vidéo-projecteurs.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont : retours sur expériences, exposés, visites d'établissements de santé, conférences, élaboration d'un mémoire, élaboration d'un rapport de stage

SELECTION PEDAGOGIQUE

- Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : du 20 janvier 2016 au 1er juin 2016
- Deuxième session : du 25 mai 2016 au 29 août 2016
- **Sélection pédagogique (examen des candidatures)** : Infos sur <http://www-iutchalon.u-bourgogne.fr>
- Examen des candidatures sur dossier et éventuellement par entretiens personnalisés

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE

Avant d'être sélectionné

Téléchargement du dossier de candidature pédagogique : <http://www-iutchalon.u-bourgogne.fr>
Transmission du dossier de candidature pédagogique à l'IUT de Chalon sur Saône

Parallèlement à votre démarche de candidature pédagogique

Téléchargement du dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative

Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université

Le SEFCA vous transmet un devis, un programme et une convention de formation

Admission effective dans la limite de la capacité d'accueil

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Contrôle Terminal, Contrôle Continu, Examens oraux.
- **Règles de validation et de capitalisation**

Principes généraux concernant les contrôles de connaissances (article 10 de l'arrêté du 17/11/1999)

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. **La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et**

les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, **l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.**

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, **les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.** Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Précisions concernant la capitalisation des UE et l'acquisition de Crédits Européens (ECTS)

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

La licence étant à effectifs limités, le redoublement n'est pas systématique.

COMPETENCES ACQUISES

Par leur connaissance des méthodes de maîtrise des flux, ils seront aptes :

- ▀ A gérer les flux spécifiques de patients, des urgences et du bloc opératoire, de matières (prélèvements, produits sanguins, produits pharmaceutiques, déchets...), de parcs automobiles et manutentions spécialisées.
- ▀ A organiser la distribution à l'intérieur des établissements de soins.
- ▀ A mettre en place les NTIC comme l'EDI, les codes-barres, le commerce électronique.
- ▀ A assurer la qualité et la sécurité à un niveau de performance et d'efficacité depuis le fournisseur des établissements de soins jusqu'au patient.

▀ Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :

▀ http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

DEBOUCHES

- ▀ Logisticiens des établissements de soins,
- ▀ Logisticiens des fournisseurs des établissements de soins,
- ▀ Logisticiens des prestataires.

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

Licence professionnelle Logistique

Spécialité Logistique Hospitalière

REFERENCE : 350FCI16

Plan de Formation

PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2016-2017

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Responsable pédagogique Agnès BASAILLE – GAHITTE / Tel : 03 85 42 43 41 IUT Chalon sur Saône agnes.basaille@u-bourgogne.fr	Assistante de formation Martine Bailly / Tél : 03 80 39 51 93 martine.bailly@u-bourgogne.fr Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr
UE1 - Domaine général	170h
Droit social, stratégie	30h
Management, animation de réunions	40h
Marketing, techniques d'enquêtes	30h
Contrôle de gestion	30h
Aide à la décision	40h
UE2 - Domaine professionnel	130h
Logistique d'achats et d'approvisionnements	60h
Gestion de projets, NTIC	20h
RO en informatique, qualité	25h
Anglais technique	25h
UE3 - Cœur de métier	150h
Economie de la santé	40h
Droit hospitalier	20h
Gestion de parcs spécialisés	20h
Logistique hospitalière	70h
UE4 – Examens (hors soutenance de mémoire)	12h
UE5 - Cours de spécialité et projet tutoré	138h
UE6 - Stage	12 semaines
Volume horaire total	600h

Licence professionnelle Logistique

Spécialité Logistique Hospitalière

REFERENCE : 350FCI16

Plan de Formation

CALENDRIER DE LA FORMATION

Année universitaire 2016-2017

VACANCES IUT STAGE EN ENTREPRISE PENTECOTE (NON FERIE) JOURS FERIÉS COURS (UB) EXAMENS Toussaint : 20 octobre au 2 novembre 2016 Noël : 17 décembre 2016 au 2 janvier 2017 Hiver : 18 février au 5 mars 2017 Printemps : 15 avril au 1 ^{er} mai 2017 Pentecôte 5 juin 2017 (non férié)	SEPTEMBRE 2016						
	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30		
	OCTOBRE 2016						
L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							
	NOVEMBRE 2016						
L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					
	DECEMBRE 2016						
L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		
	JANVIER 2017						
L	M	M	J	V	S	D	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						
	FEVRIER 2017						
L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28						
	MARS 2017						
L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			
	AVRIL 2017						
L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
	MAI 2017						
L	M	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					
	JUIN 2017						
L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

IMPORTANT

Pour les salariés

Hors périodes de cours ou de stage, les stagiaires de formation continue qui suivent la formation dans le cadre d'un CIF peuvent retourner travailler dans leur entreprise (avec l'accord de leur employeur) ou poser des congés. Ceci leur permet de ne pas rester sans salaire lorsque l'organisme financeur ne maintient leur rémunération que pendant les périodes de cours ou de stage.

Pour les demandeurs d'emploi

Hors périodes de cours, d'examens ou de stage **obligatoire**, le demandeur d'emploi peut travailler en entreprise.

* Calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié

Licence professionnelle Logistique

Spécialité Logistique Hospitalière

REFERENCE : 350ALT16

Contrat de Professionnalisation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2016-2017

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Responsable pédagogique Agnès BASAILLE – GAHITTE / Tél : 03 85 42 43 41 IUT Chalon sur Saône agnes.basaille@u-bourgogne.fr	Assistante de formation Martine Bailly / Tél : 03 80 39 51 93 martine.bailly@u-bourgogne.fr Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	
Cette licence comporte 600h de cours (CM, TD, projet tuteuré) + 1 stage Les différents enseignements sont : management, stratégie, contrôle de gestion, aide à la décision, logistique, NTIC, recherche opérationnelle, anglais, logistique hospitalière, gestion de parc spécialisée, droit hospitalier, économie de la santé.	
OBJECTIFS	
Former des cadres logisticiens maîtrisant la législation des produits pharmaceutiques et la politique hospitalière.	
PUBLIC	
▸ Moins de 26 ans ▸ Demandeurs d'emploi 26 ans et plus, inscrits au Pôle emploi	
DISPOSITIFS	
▸ En contrat de professionnalisation La formation s'adresse aussi aux salariés : ▸ Sur plan de formation ▸ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé) ▸ Dans le cadre du Compte Personnel de formation (CPF) ▸ En Congé Individuel de Formation (CIF) ▸ A titre individuel	
PRE-REQUIS	
▸ La licence est accessible aux titulaires d'un niveau III (bac+2) : DEUG, BTS, DUT... ▸ Par validation d'acquis professionnels et personnels (VAP) ▸ Par équivalence de diplôme (Diplômes étrangers...)	
MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS	
Présentiel, suivi de mémoire, suivi de stage. La formation est dispensée par des professionnels et des enseignants, des enseignant-chercheurs de l'université de bourgogne dans les domaines de :	

- La logistique, les NTIC, la gestion.

Les professionnels sont des directeurs logistiques, des directeurs financiers d'établissement de santé, des ingénieurs logistiques, avocats.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée du contrat : 365 jours
- Durée de la formation : 462h sur 66 jours de cours + soutenance mémoire septembre (non facturé)
- Lieu de la formation : IUT de Chalon sur Saône – Centre hospitalier William Morey – CHU de Dijon
- Rythme de la formation : Alternance de 2 à 5 semaines à l'IUT et en établissement de santé de septembre à mars puis entreprise jusqu'aux examens de fin de formation

MOYENS TECHNIQUES

Ordinateurs, salles équipées de vidéo-projecteurs.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont : retours sur expériences, exposés, visites d'établissements de santé, conférences, élaboration d'un mémoire, élaboration d'un rapport de stage

SELECTION PEDAGOGIQUE

- Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : du 20 janvier au 1er juin 2016
- Deuxième session : du 25 mai au 29 juillet 2016
- **Sélection pédagogique (examen des candidatures)** : Infos sur <http://www-iutchalon.u-bourgogne.fr>
- Examen des candidatures sur dossier et éventuellement par entretiens personnalisés

RECRUTEMENT EN ENTREPRISE

Date limite de recrutement en établissement de santé : **12 septembre 2016**

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Avant d'être sélectionné

- Téléchargement du dossier de candidature pédagogique : <http://www-iutchalon.u-bourgogne.fr>
- Transmission du dossier de candidature pédagogique à l'IUT de Chalon sur Saône
- Recherche active d'une entreprise sans attendre l'acceptation pédagogique

Après accord de recrutement par un établissement de santé (et acceptation pédagogique)

- Téléchargement du dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
- Le SEFCA envoie à l'entreprise : Un contrat, un devis, un programme et une convention de formation
- L'entreprise transmet les documents à son OPCA dans les 5 jours suivants le début du contrat
- Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Contrôle Terminal, Contrôle Continu, Examens oraux.

- **Règles de validation et de capitalisation**

Principes généraux concernant les contrôles de connaissances (article 10 de l'arrêté du 17/11/1999)

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs,

ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. **La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.**

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, **l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.**

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, **les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.** Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Précisions concernant la capitalisation des UE et l'acquisition de Crédits Européens (ECTS)

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

La licence étant à effectifs limités, le redoublement n'est pas systématique.

▸ Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :

▸ http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

REMUNERATION DU SALAIRE (Contrat de Professionnalisation)

16-20ans	21-25ans	26 ans et plus
65%*	80%*	100%* du SMIC ou 85% du minimum conventionnel (ne peut être inférieur au SMIC)

**en pourcentage du SMIC*

PERIODE EN ENTREPRISE ET CONGES

Le titulaire du contrat a droit à 5 semaines de congés qu'il posera au cours de l'année (hors périodes de formation) en concertation avec son employeur.

COMPETENCES ACQUISES

Par leur connaissance des méthodes de maîtrise des flux, ils seront aptes :

- A gérer les flux spécifiques de patients, des urgences et du bloc opératoire, de matières (prélèvements, produits sanguins, produits pharmaceutiques, déchets...), de parcs automobiles et manutentions spécialisées.
- A organiser la distribution à l'intérieur des établissements de soins.
- A mettre en place les NTIC comme l'EDI, les codes-barres, le commerce électronique.
- A assurer la qualité et la sécurité à un niveau de performance et d'efficacité depuis le fournisseur des établissements de soins jusqu'au patient.

DEBOUCHES

- Logisticiens des établissements de soins,
- Logisticiens des fournisseurs des établissements de soins,
- Logisticiens des prestataires

CALENDRIER DES PUBLICS NON ALTERNANTS**▀ Etudiants en formation initiale**

Le nombre d'heures de formation est différent du calendrier des alternants qui reçoivent des enseignements professionnels complémentaires au programme pédagogique national.

▀ Stagiaires de formation continue

Les salariés en CIF ont un volume horaire plus important que les alternants pour compenser les apprentissages non acquis en entreprise ou pour recevoir des compléments de formation.

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

Licence professionnelle Logistique

Spécialité Logistique Hospitalière

REFERENCE : 350ALT16

Contrat de Professionnalisation

PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2016-2017

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Responsable pédagogique Agnès BASAILLE – GAHITTE / Tél : 03 85 42 43 41 IUT Chalon sur Saône agnes.basaille@u-bourgogne.fr	Assistante de formation Martine Bailly / Tél : 03 80 39 51 93 martine.bailly@u-bourgogne.fr Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr
UE1 - Disciplines	170h
Droit social, stratégie	30h
Management, animation de réunions	40h
Marketing, techniques d'enquêtes	30h
Contrôle de gestion	30h
Aide à la décision	40h
UE2 - Disciplines	130h
Logistique d'achats et d'approvisionnements	60h
Gestion de projets, NTIC	20h
RO en informatique, qualité	25h
Anglais technique	25h
UE3 - Disciplines	150h
Economie de la santé	40h
Droit hospitalier	20h
Gestion de parcs spécialisés	20h
Logistique hospitalière	70h
UE4 - Examens	12h
La journée de soutenance de juin est positionnée à titre indicatif	
Volume horaire total (Semaines de 36 à 40h (demi-journées de 4h))	462h
Les semaines d'enseignements comptent entre 35 et 40h (demi-journées de 4h)	
Soutenance de mémoire en août - septembre (non facturée)	2h
Rattrapages éventuels en septembre (non facturé)	4h

Licence professionnelle Logistique

Spécialité Logistique Hospitalière

REFERENCE : 350ALT16

Contrat de Professionnalisation

CALENDRIER DE LA FORMATION

Année universitaire 2016-2017

PERIODE D'ESSAI ENTREPRISE PENTECOTE JOURS FERIES COURS (UB) EXAMENS Toussaint : 20 octobre au 2 novembre 2016 Noël : 17 décembre 2016 au 2 janvier 2017 Hiver : 18 février au 5 mars 2017 Printemps : 15 avril au 1 ^{er} mai 2017 Pentecôte 5 juin 2017 (non férié)	SEPTEMBRE 2016							OCTOBRE 2016							NOVEMBRE 2016														
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D								
				1	2	3	4						1	2				1	2	3	4	5	6						
	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13								
	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20								
	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27								
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30													
														31															
DECEMBRE 2016							JANVIER 2017							FEVRIER 2017							MARS 2017								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
			1	2	3	4							1				1	2	3	4	5				1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12		
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19		
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26		
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31				
							30	31																					
AVRIL 2017							MAI 2017							JUIN 2017							JUILLET 2017								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4					1	2			
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9		
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16		
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23		
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30		
																					31								
AOUT 2017							SEPTEMBRE 2017							IMPORTANT															
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	Le contrat débute au plus tôt le 1 ^{er} jour de la période d'essai et au plus tard le 1 ^{er} jour de cours (rentrée).															
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	La période d'essai (non obligatoire) permet à l'entreprise d'embaucher le salarié avant la rentrée. Un contrat débutant le 5 septembre 2016 devra se terminer le 4 septembre 2017.															
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	L'embauche d'un salarié avant la période d'essai est possible uniquement en CDD (durée maxi deux mois).															
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	La durée du contrat est ajustée en fin de formation selon la date de début de contrat sur la base de 365 jours.															
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	La journée de soutenance de juin est positionnée à titre indicatif															
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30																	

* Calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié